









A retenir

OÏDIUM	Les conditions météo sont toujours très favorables à l'activité du champignon et la vigne est toujours dans sa phase de sensibilité. Soyez très vigilants, surtout sur les parcelles vigoureuses.
BLACK-ROT	La phase de sensibilité est en cours. En présence de symptômes sur feuilles, des contaminations sur grappes sont possibles.
MILDIOU	Restez vigilants en cas de dégradation orageuse.
VERS DE LA GRAPPE	2ème vol en cours.
FLAVESCENCE DOREE	T2 en conventionnel à réaliser 15j après le T1 En AB : T2 à réaliser 10j après le T1 et T3 (selon analyse de risque) 10j après le T2

METEO

• Prévisions du 17 au 22 juillet 2019

	Mer 17	Jeu 18	Ven 19	Sam 20	Dim 21	Lun 22
Températures	12-32	13-28	15-30	18-32	19-32	20-34
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Marcillac : Le stade majoritaire est « Gros grain de pois », la « Fermeture de la grappe » est imminente.

Estaing : Le stade majoritaire est « Grain de pois ».

Millau : « Fermeture de la grappe »

Entraygues : la « Fermeture de la grappe » est imminente.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• **Éléments de biologie** (source : Maladies cryptogamiques de la vigne – Ed Féret)

Selon le stade phénologique, l'expression de la maladie évolue. Sur inflorescences et jeunes baies après nouaison, c'est le faciès « rot gris » qui s'exprime. Le pathogène se développe sous forme mycélienne et les organes atteints se recouvrent de fructifications blanches, prenant ainsi un aspect grisâtre.

Les attaques plus tardives, au stade fermeture de la grappe, produisent le faciès « rot brun ». Les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle, ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ». La contamination de la baie, du fait de l'absence de stomates fonctionnels, se fait par le mycélium déjà présent dans les rafles ou le pédicelle. On n'observe pas de fructification.

Il en va de même sur le feuillage. L'expression de la maladie recouvre une forme en tache d'huile sur jeunes feuilles. Ces taches peuvent ensuite se couvrir d'un feutrage blanc à la face inférieure des feuilles. Sur les feuilles âgées, les taches sont de couleur jaune à brun-rouge, petites, nombreuses et de forme polygonale, limitées aux petites nervures : c'est le faciès « mosaïque ».



Faciès Rot brun – Photo CA81

• **Situation au vignoble :**

Marcillac : Très peu de nouvelles taches sur feuilles observées, mais les rares taches existantes ont été réactivées.

Estaing : Présence de vieilles taches.

Entraygues : quelques nouvelles sorties sur feuilles sont observées en situations sensibles et humides.

Millau : Pas de symptôme

• **Données de la modélisation** (*Potentiel système et Milvit IFV*)

× **Potentiel Système** : J = 15 juillet 2019

Situation de J-7 à J : Les orages de la semaine dernière ont apporté des cumuls très hétérogènes sur la zone allant de 5mm à 52mm.

Sur les secteurs les plus arrosés (Balsac et Compeyre), la pression exercée par le mildiou et en hausse alors que sur les secteurs moins arrosés (Entraygues, Marcillac et Valady), la pression est en baisse. Elle est, à ce jour, faible à nulle sur les secteurs de Balsac, Entraygues, Marcillac et Valady et forte sur le secteur de Compeyre.

Des contaminations de masse sont modélisées le 9 juillet, uniquement sur les secteurs de Balsac et Compeyre. Les taches issues de ces contaminations devraient être visibles ou en cours de sortie.

Ailleurs, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contamination de masse.

Simulation de J à J+10 :

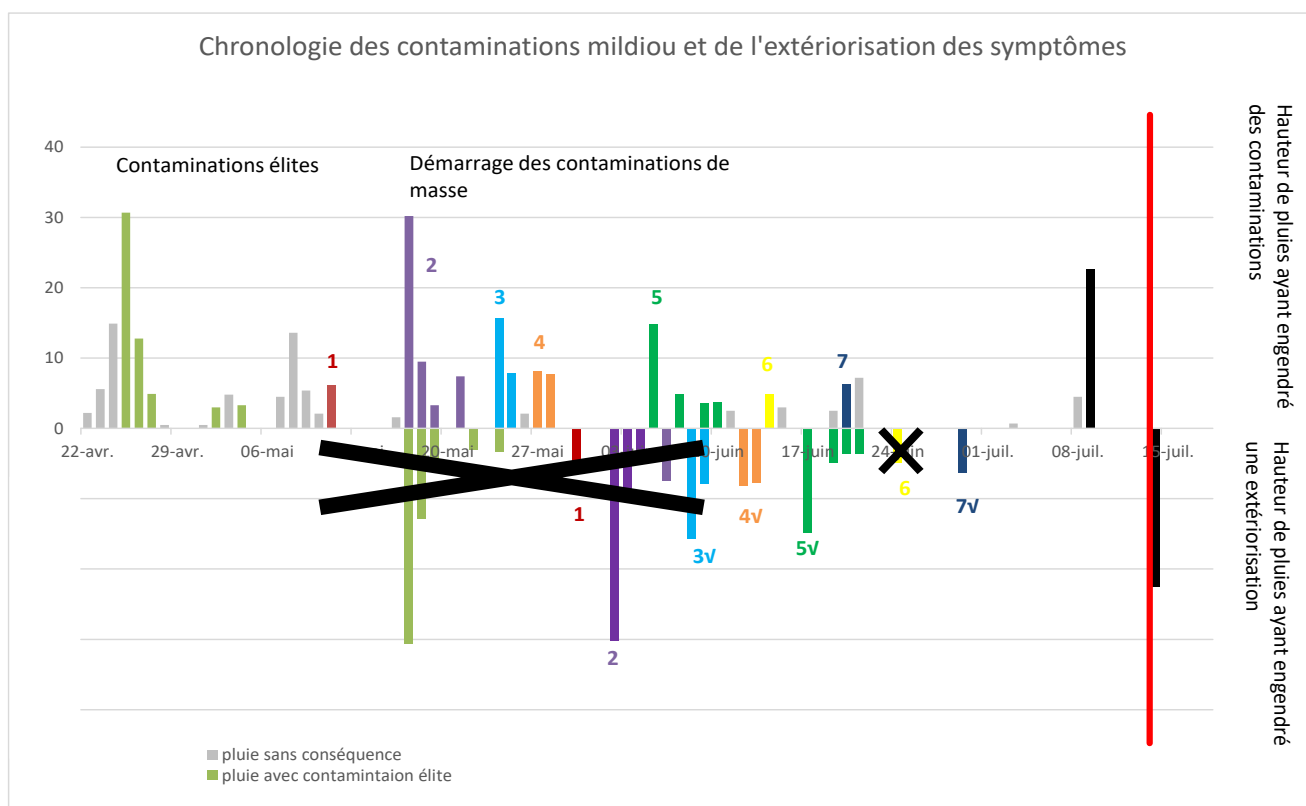
A ce jour, les prévisions n'annoncent pas d'évènement pluvieux. La pression exercée par le mildiou devrait être en baisse sur la majorité des secteurs sauf Balsac et rester faible à nulle sur la grande majorité des secteurs, sauf Compeyre où elle restera forte.

Du fait de cette faible pression sur la majorité des secteurs, il faudra 25mm de pluie en une fois pour engendrer la modélisation de contaminations de masse sur les secteurs d'Entraygues, Marcillac et Valady ou 20mm cumulés sur le secteur de Balsac.

A Compeyre, 3mm de pluies suffisent.

Aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'est à attendre. Si une contamination survient, le temps d'incubation modélisé actuellement est de 5 jours.

✗ **Milvit:** Les pluies du 9 juillet ont été contaminantes.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département de l'Aveyron (Marcillac) et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

Évaluation du risque : une contamination de masse serait en cours d'incubation sur les secteurs de Balsac et de Compeyre. Ailleurs, aucune sortie n'est attendue hormis des repiquages sur les parcelles touchées en présence d'humidité.

Le cumul de pluie nécessaire à de nouvelles contaminations de masse est de 20-25mm, sauf à Compeyre où 3mm suffisent. Attention au risque orageux.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Sur Marcillac, de rares nouveaux symptômes sont observés sur feuilles (contaminations du 20-21 juin). Mais aucun symptôme sur grappe n'est recensé.

Sur les autres vignobles, pas de symptômes signalés.

Évaluation du risque : Suite aux orages des 8 et 9 juillet, des contaminations ont pu avoir lieu. Restez vigilants car la phase de sensibilité est en cours jusqu'à la fermeture de la grappe.

OÏDIUM *(Uncinula necator)*

• Situation au vignoble

A Marcillac, sur le témoin sensible, les symptômes progressent sur feuilles, grappes et rameaux sur le pied atteint et sur les pieds adjacents. Sur le vignoble, un seul signalement de symptôme a été fait : il s'agit d'une parcelle sensible et les grappes ne sont pas touchées.

Sur les autres vignobles, aucun symptôme n'est signalé.

Évaluation du risque : La période d'extériorisation des symptômes issus de contaminations printanières est en cours. Ils sont à rechercher au cœur de la végétation car le champignon recherche l'ombre et la fraîcheur.

Il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe d'autant que les conditions climatiques actuelles sont favorables à ce champignon.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Lien vers la [Liste des produits de bio-contrôle](#)

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble : Les populations larvaires restent peu présentes.

Évaluation du risque : La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. La gestion de la flavescence dorée impacte les populations de cicadelle verte sur les secteurs où la lutte est rendue obligatoire.

Seuil indicatif de risque (été) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Situation au vignoble : Des captures sont recensées, dont 1 piège avec des quantités importantes.

• Modélisation (LOB IFV) : Le vol est en cours et la période de dépôt des pontes a commencé.

Évaluation du risque : Le vol est en cours. La surveillance se porte maintenant sur la G2. Relevez les pièges et surveillez le dépôt des pontes de la G2.

FLAVESCENCE DOREE

• Situation au vignoble : Des larves de stade L4, L5 ont été observées sur le vignoble.

Évaluation du risque :

T1	du 27 juin au 7 juillet
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 en AB : 10 jours après le T1
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2

Le T3 doit être effectué dans les situations suivantes : vigne-mères, présence de pieds atteint de Flavescence dorée détectés dans les parcelles ou dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2018, présence de friches de vigne dans l'environnement proche...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien vers la liste de communes](#)

Pour plus d'informations, consulter le site de la DRAAF Occitanie :

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-Jaunisses-de-la-vigne,979>

Mesures prophylactiques : Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.

AUTRES OBSERVATIONS

Divers insectes et acariens ont été observés comme des **œufs de chrysope**, des **typhlodromes** et des **syrphes**.

Ils reflètent la biodiversité présente dans les vignes et ne sont pas préjudiciables pour la vigne. Il s'agit même d'auxiliaires.



De gauche à droite : œufs de chrysope - Photo CA81, typhlodrome-Photos IFV, syrphe - Photo Les Vignerons du Vallon



La biodiversité s'exprime aussi par la présence de nids habités dans les vignes.

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 23 juillet 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tam et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.